

Jeudi 2 juin 2022

La société MATINES présente un projet de cessation amiable de ses activités industrielles et commerciales

La société a décidé de s'engager dans un projet d'arrêt programmé de ses activités, dans le cadre d'une démarche volontaire, présentée ce jour aux représentants du personnel et aux salariés.

Confrontée depuis plusieurs années à d'importantes difficultés économiques, la société MATINES annonce un projet de cessation volontaire de la totalité de ses activités de conditionnement et de commercialisation d'œufs à destination de la grande distribution et de la restauration collective.

Malgré les restructurations précédemment entreprises, les investissements réalisés pour améliorer sa compétitivité opérationnelle et l'engagement exemplaire de tous ses collaborateurs, la société n'a pas réussi à redresser sa situation économique et financière. La recherche active d'acquéreur, démarrée en avril 2021, n'a pas non plus permis de trouver un repreneur en mesure d'assurer la pérennité des activités et des emplois.

Consciente de ses responsabilités vis-à-vis de ses salariés, de ses clients et de ses fournisseurs, notamment éleveurs, la société a décidé de s'engager dans un projet d'arrêt programmé de ses activités, dans le cadre d'une démarche amiable, présentée ce jour aux représentants du personnel et aux salariés.

La présentation de ce projet signifie l'ouverture de discussions avec les représentants du personnel et le lancement d'une procédure d'information-consultation à l'issue de laquelle la cessation effective des activités de la société pourrait intervenir, à l'automne 2022, par la cession ou la fermeture de ses établissements.

La société MATINES a d'ores et déjà reçu un engagement de reprise de son centre de conditionnement et du personnel de Naizin (Morbihan). Porté par la société SANDERS, ce projet prévoit le développement d'une activité de prestations de conditionnement d'œufs par une nouvelle société pour le compte de plusieurs entreprises commercialisant des œufs en grande distribution.

Pour les autres sites et leurs salariés*, pour lesquels il n'existe pas de projets aboutis de reprise à ce jour, la société MATINES entend poursuivre avec détermination la recherche de repreneurs et limiter autant que possible les conséquences sociales de son projet d'arrêt d'activité.

Alors que la mise en œuvre de ce projet pourrait conduire à la suppression de 114 postes, chaque salarié concerné serait assuré d'être accompagné, soutenu et conseillé de manière personnalisée. Il recevrait notamment des offres de reclassement ou de mobilité au sein du groupe ou d'entreprises extérieures.

De même, fort de son engagement auprès du monde agricole et des éleveurs, parallèlement au projet de reprise du centre de conditionnement de Naizin, la société MATINES s'engagerait à tout mettre en œuvre pour identifier des débouchés de substitution pour ses éleveurs-partenaires qui l'approvisionnent fidèlement en œufs depuis de nombreuses années et lui ont permis jour après jour de proposer des œufs de qualité aux consommateurs.

*Créée en 1985, la société MATINES, spécialiste du conditionnement et de la commercialisation d'œufs coquilles, compte 172 salariés permanents répartis sur 3 centres de conditionnement situés à Brugnens (Gers – 34 salariés), Chalamont (Ain – 50 salariés) et Naizin (Morbihan – 48 salariés); 1 site de stockage situé à Trémorel (Côtes-d'Armor – 6 salariés); 2 établissements administratifs situés à Bruz (Ille-et-Vilaine – 24 salariés) et Saint-Gérand (Morbihan – 10 salariés).

Contact: